

Image not found or type unknown



Delai de retractation d'un contrat reconduit

Par **maouche**, le **12/01/2010** à **18:59**

Bonjour,

j'ai reçu par courrier mon avis d'échéance multirisque habitation le 18/12/2009 (cachet de la poste) pour une reconduction de contrat dont la cotisation annuelle débute du 01/02/2010 au 31/01/2011; est il possible de se rétracter et donc de ne pas reconduire ce contrat?